



Comité des loisirs et solidarités

Responsable : Guy Bélair



ACTIVITÉ : Pêche aux petits poissons des chenaux (poulamon)

Date : Mardi 3 février 2009

Heure d'arrivée à Ste-Anne-de-la-Pérade : à 10h
(durée du trajet de Montréal : 1 h 45)

Pourvoyeur : M. Pierre Gravel de la pourvoirie Marchand et Fils

Site web : <http://www.poissons-des-chenaux.com/>

Transport : Covoiturage

Trajet :

1. Prendre l'autoroute 40 Est en direction de Québec
2. Prenez la sortie 236 Ste-Anne-de-la-Pérade, tournez à droite (vous arrivez juste en face de la SAQ)
3. Tournez à gauche pour prendre la rue de l'église
4. Suivez les indications pour la descente NO. 1 juste avant le pont
5. En arrivant sur la rivière, prendre le chemin principal et ensuite tournez à gauche et vous êtes arrivés chez le pourvoyeur Marchands et Fils

Membre : 20\$ / personne (**payable à Guy Bélair à votre arrivée**).
Une cabane réservée pour 25 personnes

Autres activités sur la rivière : Patinoires, Musée de l'interprétation du poulamon, Balades en tramway, Concours du plus gros poulamon (voir les instructions pour s'inscrire dans chaque cabane)

DÎNER : Apportez son lunch ou restaurants sur place. Lise et Louis apporteront une cafetière de 30 tasses ainsi que le lait et le sucre. Le café sera fourni par Michèle et Pierre.

Informations supplémentaires :

- Se munir de bonnes bottes chaudes imperméables et une paire de bas de laine supplémentaire.
- Apportez un ou des sacs de plastique pour rapporter les poissons pêchés.
- Prévoir des serviettes pour se nettoyer les mains parce que vous appâtez votre ligne avec du foie de porc.
- Apportez vos ustensiles si nécessaire et bouteilles d'eau parce que l'eau de la rivière n'est pas potable.
- Chaises et bancs en quantité suffisante dans chaque cabane.

N.B. : Aucun permis de pêche n'est requis.